

# *Agence MADRIGAL Barème des Honoraires*

## **TRANSACTION**

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>HONORAIRES</b>
De 0 à 19 999 €	1 500 € TTC
De 20 000 € à 49 999 €	4 000 € TTC
De 50 000 € à 99 999 €	5 000 € TTC
De 100 000 € à 139 999 €	6 000 € TTC
De 140 000 € à 159 999 €	7 000 € TTC
De 160 000 € à 299 999 €	5 % TTC
De 300 000 € à 399 999 €	4.75 % TTC
Au dessus de 400 000 €	4.5 % TTC

Ces montants s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

## **GESTION**

<b>PRESTATIONS</b>	<b>HONORAIRES</b>
Gestion Courante	Les honoraires de gestion courante sont tarifés sur la base de 7 % HT soit 8.40 % TTC des encaissements
Recherche de locataire	90 € TTC à la charge uniquement du bailleur
Fin de gestion	175 € TTC par lot
Démarches - Visite – constitution du dossier - rédaction du bail	Selon le barème de la Loi ALUR - 10 € TTC du m <sup>2</sup> en zone tendue - 8 € TTC du m <sup>2</sup> en zone non tendue
Etat des lieux	Selon le barème de la Loi ALUR 3 € TTC du m <sup>2</sup>
Assurance Garanties des Loyers Impayés	2 % H.T soit 2.40 % TTC des encaissements
Assurance Garanties des Loyers Impayés + Vacance Locative	4 % H.T soit 4,8 % TTC des encaissements

## **SYNDIC**

<b>PRESTATIONS</b>	<b>HONORAIRES</b>
Gestion Courante	Tarifés à la discrétion et selon l'importance des dossiers sur la base de 120 € HT par lot principal soit 144 € TTC
Vacation Horaire	80 € HT de l'heure soit 96 € TTC, après 17h30
Recouvrement des Impayés	-Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception à la charge du copropriétaire débiteur : 30 € TTC -Remise à l'huissier : vacation horaire -Remise à l'avocat : vacation horaire
Etat daté	A l'occasion de la vente d'un lot : 342 € HT soit 410 € TTC